



DROIT, ECONOMIE, GESTION

# L1 et L2 communes, L3 Parcours administration générale et développement social

Licence Mention Administration économique et sociale (AES)



ECTS  
180 crédits



Durée  
3 ans



Composante  
Collège  
Sciences  
Sociales et  
Humanités  
(SSH)



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation

Après deux années communes à tous les parcours de la mention AES le parcours administration générale et développement social est proposé à partir de la 3<sup>ème</sup> année. Il a pour objectif de donner d'un côté, aux étudiants les prérequis indispensables en vue de la passation des concours de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique territoriale; d'un autre côté, offrir la possibilité aux étudiants d'intégrer les masters de droit public (Master Cadre territorial, Master cadre du secteur sanitaire et social) qui constituent des débouchés naturels de ce parcours. Le master management des collectivités locales proposé par l'IAE constitue aussi un débouché.

Le contenu des études comprend:

- \* des enseignements théoriques et pratiques dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion
- \* un stage optionnel en troisième année
- \* des enseignements complémentaires : C2i, langues vivantes
- \* des unités d'enseignement libres : sport, culture, enjeux sociétaux, professionnalisation, ...

Répartition des poursuites d'études

**Titre :** Master 1 Cadre du secteur sanitaire, social et médico-social

**Pourcentage :** 50.64

**Formation / Parcours :** M1/M2 Parcours cadre du secteur sanitaire, social et médico-social (C3S)

**Titre :** Master 1 Management des organisations et technologies de l'information

**Pourcentage :** 14.28

**Formation / Parcours :** M1/M2 Parcours Management des organisations et technologies de l'information

**Titre :** Master 1 Management des collectivités locales

**Pourcentage :** 7.79

**Formation / Parcours :** Parcours Management des collectivités locales

**Titre :** Master 1 Economie appliquée

**Pourcentage :** 5.19

**Formation / Parcours :** Master Mention Economie appliquée



## Savoir-faire et compétences

Les étudiants titulaires de la licence AES acquièrent un certain nombre de compétences communes disciplinaires et transversales que l'on peut présenter de façon synthétique :

### Compétences disciplinaires :

- \* mobiliser les concepts juridiques, économiques et les concepts de la gestion pour la mise en œuvre d'un projet pluridisciplinaire ;
- \* maîtriser les méthodes quantitatives appliquées au secteur sanitaire et social ;
- \* analyser les différentes interactions entre une organisation (publique ou privée) et son environnement socio-économique.

### Compétences transversales

- \* maîtriser les outils numériques (suites bureautiques, tableurs, bases de données économiques sociales et juridiques) ;
- \* recherche documentaire dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion ;
- \* développer une argumentation avec un esprit critique ;
- \* analyser, synthétiser et exploiter des données en vue d'un projet ;
- \* maîtriser la langue française ;
- \* compréhension et expression dans une langue étrangère au minimum.

Les titulaires de la licence AES sont capables :

- \* de recueillir toute information qualitative ou quantitative de nature juridique, économique, financière, sociale ou politique ;

- \* de créer et d'entretenir des bases de données dans ces domaines ;

- \* de traiter et de synthétiser cette information en vue de proposer à leurs supérieurs des outils de travail actualisés et performants et de leur soumettre des exposés clairs d'un problème concernant l'organisation à laquelle ils appartiennent ;

- \* d'apporter leurs connaissances en sciences sociales et leur capacité d'analyse afin de travailler en équipe pluridisciplinaire en particulier dans le cadre de la gestion de projet ;

- \* d'utiliser les instruments de base des TICE (suites bureautiques, tableurs, bases de données économiques sociales et juridiques).

De plus les titulaires du parcours Administration Générale et Développement social sont capables d'assurer les actes de gestion courante et d'appliquer des politiques afin de répondre aux exigences de tous les types de collectivités territoriales. Ils sont également capables d'assurer les actes de gestion courante des établissements de soin, de séjour, des EPHAD, et plus généralement de tout établissement du secteur sanitaire et social afin de répondre aux cahiers des charges rigoureux de ces établissements

## Les + de la formation

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#).

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation tout au long de la vie \(FTLV\)](#).

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#).



# Organisation

## Organisation

Cette formation de 3 années est proposée sur 6 semestres de 13 semaines, chacun validés par 30 crédits européens.

Le volume horaire global est d'environ 600 h/an, soit approximativement 24 h hebdomadaires.

La formation est organisée en unités d'enseignement obligatoires et optionnelles constituées de cours magistraux (amphi), travaux dirigés (35 étudiants) afin de permettre à chaque étudiant de construire un parcours adapté à son projet professionnel. De plus, l'enseignement des langues vivantes est obligatoire à chaque semestre.

La spécialisation est progressive tout au long des 3 années.

Les deux premières années ont ainsi pour but de donner à tous les étudiants un socle de connaissances communes en droit, économie et gestion.

Par ailleurs, le premier semestre de la licence est mutualisé avec les deux autres filières Droit et Economie/gestion. La distinction des filières apparaît au travers des TD. Le premier semestre commun permet aux étudiants d'acquérir les automatismes méthodologiques indispensables pour la suite de la Licence.

En L3, le Parcours A/S (administration générale et développement social) : l'orientation de ce parcours est plus volontiers juridique tout en intégrant une dimension de management et de gestion qui n'est pas prise en compte en Licence Droit.

## Contrôle des connaissances

### Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de

chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

### Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE).

[En savoir plus sur la charte des examens et les MCC](#)

## Aménagements particuliers

### Étudiant à statut particulier

- \* Engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- \* chargés de famille,
- \* engagés dans plusieurs cursus,
- \* en situation de handicap,
- \* sportifs de haut niveau,
- \* artistes,

des aménagements des études et des contrôles des connaissances sont possibles pour nos [étudiants à statuts particuliers](#)

*Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.*

### Reprise d'études

La [direction de la formation tout au long de la vie](#) (DFTLV) propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. [En savoir plus](#)

## Stages

**Stage** : Facultatif



Stage ou Séminaire Entrepreneurial : **stage à réaliser entre la L2 et la L3. Durée de un à trois mois.**

Stages

**Intitulé** : Découverte, orientation et mise en situation professionnelle

**Durée** : 4 semaines

**Période** : Juin

**Période** : Juillet

**Période** : Août

## Type de missions

Le stage est une période temporaire qui s'inscrit dans le cadre d'un cursus pédagogique ; il est à finalité de découverte, d'orientation, de mise en situation professionnelle.

- \* **Période** : entre la deuxième année et troisième année
- \* **Type de structures d'accueil** : collectivités territoriales, cabinets d'avocats, entreprises...

Il permet de :

- \* connaître le monde de l'entreprise et celui du milieu professionnel choisi ;
- \* acquérir une première expérience ;
- \* mettre en pratique les connaissances acquises lors de la formation ;
- \* développer ou acquérir des compétences professionnelles à valoriser dans un CV ou dans un premier emploi ;
- \* confirmer ou infirmer un projet professionnel (modifier ou affiner une orientation professionnelle) ;
- \* bâtir un réseau relationnel ;
- \* bénéficier d'un tremplin vers l'emploi.

## Admission

## Conditions d'admission

[Notice explicative](#)

### Situations particulières

Dans les cas suivants, l'inscription est soumise à des démarches préalables :

- \* Pour les étudiants titulaires d'un autre parcours que la L1, L2 AES, compléter [un dossier de validation d'études pour vous inscrire en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de licence.](#)
- \* Pour les personnes en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter la direction de la [Formation Tout au Long de la Vie \(FTLV\)](#) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- \* Pour les étudiants étrangers avec diplômes étrangers : contacter les [Relations Internationales](#) |

## Modalités d'inscription

**Démarches d'inscription** : via le [site de l'UPPA](#) |

[Notice explicative](#)

## Droits d'inscription et tarification

Consultez les [montants des droits d'inscription.](#)

***A compter de la rentrée 2023-2024, l'établissement applique les droits différenciés pour tout étudiant extra communautaire s'inscrivant pour la première fois en licence.***



## Pré-requis obligatoires

La licence AES est ouverte à tous les bacheliers de l'enseignement général et professionnel.

**ACCES DIRECT** pour les étudiants de L2 AES UPPA

**ACCES** pour les étudiants de L2 AES autre Université française

Les titulaires d'un DUT ou d'un BTS peuvent intégrer, **sur dossier de validation d'études**, directement la 3ème année ).

## Et après

### Poursuite d'études

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

**À l'UPPA, 81% des diplômés de licence AES poursuivent leurs études.**

### Poursuite d'études dans l'établissement

- Master Mention Comptabilité - contrôle - audit
- M1/M2 Parcours Management des organisations et technologies de l'information
- Master Mention Entrepreneurat et management de projets

- Licence pro Mention Management et gestion des organisations
- Master Mention Management et administration des entreprises
- Master Mention Economie appliquée
- Parcours Management des collectivités locales
- Parcours Management des organisations sanitaires et médico-sociales, bien être et santé

## Passerelles et réorientation

### Principe général

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- \* Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- \* Puisse intégrer en provenance de filières courtes (BUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le **SCUIO-IP** accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

### Réorientation

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.



*N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un **transfert de dossier***

## Insertion professionnelle

### Quelques idées de débouchés professionnels

#### Après un bac +3 :

- \* **Les métiers de l'administratif** : Secrétaire administratif(ive) spécialisé(e), Assistant(e) de direction, Attaché(e) territorial(e)
- \* **Les métiers de l'encadrement et de gestion** : Assistant(e) de service social-chef, Assistant(e) de gestion d'une structure sociale, Assistant(e) de ressources humaines

#### Après un bac +5 et plus :

- \* **Les métiers de l'administratif** : Directeur(trice) général(e) des services, Secrétaire général(e) de Mairie
- \* **Les métiers de l'encadrement et de direction** : Responsable des ressources humaines, Directeur(trice) d'établissement, Directeur(trice) général des services
- \* **Les métiers de l'enseignement et de la recherche** : Enseignant(e) dans les écoles ou instituts de formation du secteur sanitaire et social, Chercheur(euse), Enseignant(e)-Chercheur(euse)

**Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes** : établissements médico-sociaux, services de protection maternelle et infantile, organismes et fédérations professionnelles de la santé, instituts médico-éducatifs, organismes de tutelle (Sécurité sociale, agences régionales de santé, services sociaux des départements et des communes...), associations d'action sociale, organisations humanitaires, administrations publiques.

**Quelques exemples de secteurs d'activité** : santé, médico-social, éducatif, humanitaire, socio-éducatif, fonction publique.

### Témoignages d'anciens diplômés

Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence AES à l'UPPA

<http://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/temoignages-d-anciens/licences/licence-administration-economique-et-sociale.html>

## Infos pratiques

### Contacts

#### Responsable pédagogique

Jérôme SLONINA

✉ [jerome.slonina@univ-pau.fr](mailto:jerome.slonina@univ-pau.fr)

#### Contact administratif

Scolarité Licence AES

☎ 05 59 40 80 77

✉ [licence.aes@univ-pau.fr](mailto:licence.aes@univ-pau.fr)

#### Formation continue et alternance

DFTLV

☎ +33 5 59 40 78 88

✉ [accueil.forco@univ-pau.fr](mailto:accueil.forco@univ-pau.fr)

#### Handicap

Mission Handicap

☎ +33 5 59 40 79 00

✉ [handi@univ-pau.fr](mailto:handi@univ-pau.fr)

## Lieu(x)

📍 Pau



---

## Campus



Pau



# Programme

## SEMESTRE 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 1 - Enseignements fondamentaux	UE				10
Introduction au droit civil	EC	30h	15h		5
Introduction au droit constitutionnel	EC	30h	12h		5
UE 2 - UE découverte	UE				10
Introduction à l'économie	EC	30h	12h		5
Introduction à la gestion	EC	30h	12h		5
UE 3 - Enseignements complémentaires	UE				6
Histoire politique et sociale de la France contemporaine	EC	30h			3
Comptabilité 1	EC	21h	13,5h		3
UE 4 - Outils	UE				4
Expression française	EC		12h		2
Langue vivante	EC		20h		2

## SEMESTRE 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 5 - Enseignements fondamentaux	UE				17
Droit civil	EC	30h	15h		6
Économie générale	EC	24h	15h		6
Démographie économique	EC	18h	12h		5
UE 6 - Enseignements complémentaires	UE				8
Institutions juridictionnelles, administratives, européennes	EC	36h			4
Histoire du droit et des institutions publiques	EC	36h			4
UE 7 - Outils	UE				2
Anglais	EC		19,5h		2
Espagnol	EC		15h		2
Allemand	EC				2
UE 8 - PEP' 1	UE				2
UE 9 - UE libre	UE	19,5h			1

## SEMESTRE 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 1 - Enseignements fondamentaux	UE				19
Droit des obligations	EC	30h			5
Droit administratif 1	EC	30h	15h		5





Méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales	EC	15h	12h	4
Comptabilité 2	EC	21h	13,5h	5
UE 2 - Enseignements complémentaires	UE			4
Droit commercial	EC	36h		4
Finances publiques	EC	36h		4
Introduction à la science politique	EC	36h		4
Introduction à la croissance / Mesurer les inégalités	EC	18h	18h	4
UE 3 - Outils	UE			5
Langue vivante	EC		20h	2
Informatique	EC	24h	15h	3
UE 4 - UE libre	UE	19,5h		2

## SEMESTRE 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 5 - Enseignements fondamentaux	UE				21
Droit des obligations 2	EC	30h	15h		6
Droit administratif 2	EC	30h			5
Gestion des Ressources Humaines	EC	18h			5
Comptabilité de gestion	EC	33h			5
UE 6 - Enseignements complémentaires	UE				4
Droit des collectivités territoriales	EC	36h			4
Politiques de protection sociale européennes	EC	30h			4
Banques - Finances	EC	30h	15h		4
Statistiques inférentielles	EC	18h	12h		4
Sociologie	EC	20h			4
Histoire des institutions contemporaines / Histoire éco Europe	EC	30h			4
UE 7 - Outils	UE				2
Anglais	EC		19,5h		2
Espagnol	EC		15h		2
Allemand	EC		20h		2
UE 8 - PEP' 2	UE				1
UE 9 - UE libre	UE	19,5h			2

## SEMESTRE 5

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 1 - Enseignements fondamentaux	UE				20
Établissement du secteur sanitaire et social	EC	24h			10
Droit des services publics	EC		15h		5
Gestion budgétaire et financière des établissements sanitaires	EC	24h	15h		5
Droit du travail	EC	39h	15h		5



UE 2 - Enseignements complémentaires	UE				2
Grands problèmes politiques contemporains 1	EC	21h	15h		2
Marketing 1	EC	18h			2
Économie internationale 1	EC	21h	12h		2
Conjoncture et croissance	EC	21h	12h		2
UE 3 - Outils	UE				6
Langue vivante au choix : anglais, allemand ou espagnol	EC		20h		2
Informatique	EC	24h	15h		2
Module de préprofessionnalisation	EC		15h		2
UE 4 - UE libre	UE	19,5h			2

## SEMESTRE 6

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 5 - Enseignements fondamentaux	UE				14
Europe sociale	EC		24h		10
Économie de la santé	EC	24h			4
Droit de la famille et mineurs	EC	36h			6
UE 6 - Enseignements complémentaires	UE				6
Introduction à la psychologie	EC	30h			3
Grands problèmes politiques contemporains 2	EC	21h	15h		3
Stratégie des entreprises	EC	21h	12h		3
UE 7 - Outils	UE				9
Langue vivante au choix : anglais, allemand ou espagnol	EC		20h		2
Enquête de terrain	EC		15h		3
Stage Ou Séminaire Entrepreneurial	EC		15h		4
UE 8 - PEP'S 3	UE				1